



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lois de finances rectificatives

Question écrite n° 35756

Texte de la question

M. Patrick Hetzel alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur ses récentes déclarations concernant le déficit budgétaire de l'État français. En effet, il vient de déclarer au *Wall Street Journal* qu'il estimait que le déficit budgétaire serait d'au moins 80 milliards d'euros. Cette aggravation du déficit public de plus de 20 milliards d'euros par rapport à ce qui a été voté en 2012 pour le budget 2013 nécessite de toute évidence un collectif budgétaire. L'intérêt général aurait été de discuter d'une loi de finances rectificative pendant la session extraordinaire de juillet. Le Gouvernement a préféré inscrire à l'agenda des textes d'intérêt secondaire. Cela revient à se mettre la tête dans le sable. Il lui demande donc explicitement à quelle date il prévoira le collectif budgétaire, seule façon de garantir la sincérité budgétaire des comptes publics.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35756

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8590